



Commune de Paudex

Procès-verbal

de la séance ordinaire du Conseil communal de Paudex
le lundi 27 juin 2016 à 19h00 à la salle communale

Ordre du jour

1. Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2016
2. Communications du bureau
3. Préavis municipal n° 5/2016 – Comptes et gestion exercice 2015
4. Communications municipales
5. Propositions individuelles et divers

Le Président salue la présence de M. Nippell pour le Régional, de M. Quartier pour le Coquadit ainsi que de plusieurs collaborateurs de l'administration communale.
Il déclare la séance ouverte à 19h.

D'après l'appel, 40 conseillères et conseillers sont présents, 4 conseillers sont excusés, 1 conseiller est absent. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

A l'ordre du jour s'ajoute entre les points 4) et 5) un préavis de dernière minute présenté par la Municipalité intitulé :
14/2016 départ de M. Alain Meystre. L'ordre du jour ainsi modifié est soumis au vote et accepté à l'unanimité.

1. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MAI 2016
Le procès-verbal du 2 mai 2016 où M. Jean-Philippe Chaubert, vice-président, a remplacé M. Jean-François Spring à la présidence, est accepté à l'unanimité
2. COMMUNICATIONS DU BUREAU
Le 31 mai, en compagnie de la Municipalité et d'employés communaux, M. Spring a effectué une visite au Mont-sur-Lausanne sur le thème de l'urbanisme. Cette visite était organisée par M. Michel Recordon, habitant de Paudex et urbaniste retraité de la commune du Mont-sur-Lausanne.
Le 3 juin, il a pris part à la réception du conseil communal d'Aigle, qui effectuait une sortie selon sa tradition dans la commune d'origine de leur président du conseil, M. Jean-Marc Crousaz, qui n'est autre que le neveu d'André Crousaz.
Le 6 juin, il a assisté à la soirée d'ouverture du festival Pully-Lavaux à l'heure du Québec.

Le 11 juin, il a pris part comme la plupart des membres du Conseil communal, à la sortie de fin de législature avec visite du fort de Pré-Giroud près de Vallorbe. Il remercie l'administration communale pour l'organisation de cette sortie.

Le 14 juin, il a été invité au repas de fin d'année des personnes qui travaillent en lien avec nos élèves et petits enfants.

Des votations fédérales ont eu lieu le 5 juin. Il y avait 5 sujets fédéraux à l'ordre du jour, un taux de participation de 54,8%. 8 personnes sont venues déposer leur bulletin au bureau. Pour la première fois, une personne est venue avec sa carte de vote, mais sans bulletin, qui a pu lui être remis avec l'aide téléphonique de M. Chronakis.

3. PREAVIS 5/2016 COMPTES ET GESTION 2015

La commission des finances, composée de **M. André Crousaz**, président, de Mme Franziska Chaubert de MM. Daniel Chappuis, Olivier Maillard et Mohammed Khelidj s'est réunie le 23 mai 2016 en présence de la Municipalité et de M. Pierre Curchod, boursier communal.

Le bénéfice de CHF 48'778.- montre que la gestion est prudente et réaliste compte tenu des grands projets comme la réfection des bâtiments communaux et le réaménagement de la route du Simplon pour les Bus à Haut Niveau de Service.

Il relève quelques points de grosses dépenses ainsi que des rentrées qui sont détaillées dans le rapport.

Le budget prévoyait un déficit de CHF 226'100.- Le bénéfice réalisé constitue une bonne nouvelle d'autant plus qu'un certain nombre de réserves ont été constituées.

Le boursier M. Pierre Curchod est autorisé à répondre à d'éventuelles questions.

Toutes les pages du fascicule des comptes sont passées en revue par le Président.

p. 16 **Mme Marianne Quartier** constate que le total des déchets diminue, ce qui est normal pour les déchets ménagers, car les gens trient bien, mais elle s'inquiète que ce soit également le cas pour le papier et le verre.

M. Gérald Fontannaz répond que cette tendance est observée partout. Les gens mettent moins de choses dans les sacs et en apportent plus à la déchetterie. Il ajoute qu'on devrait trouver un équilibre, mais qu'il s'agit d'un mystère auquel il n'a pas la réponse.

p. 17 **M. Gianfranco Farinelli** signale une faute de frappe sur le titre, « trimestriels » manque le « r »

p. 40 **Mme Jasmine Baudois Pichard** demande pourquoi l'enseignement primaire, budgétisé à CHF 32'000.- a triplé à CHF 100'000.-.

Mme Arielle Martin répond que c'est dû au changement de répartition des enfants entre le primaire et le secondaire.

p. 31 **M. Fernand Grandjean** constate que le montant des gains immobiliers a beaucoup baissé.

Le Syndic répond qu'on ne maîtrise pas ce domaine et qu'un certain ralentissement sur les ventes s'est produit.

p. 45 **Mme Marianne Quartier** demande si la différence entre l'achat et la vente de l'eau, soit 10'000 m³, représente la perte.

M. Fahrhad Kehtari répond que la différence entre l'achat et la vente est en effet la perte. En 2015 il y a eu environ 7% de perte d'eau. Avant l'installation du système Lorno, il y en avait environ 25%. De nouveaux compteurs ont été installés ; ils sont plus précis.

p. 31, **M. Christian Frigerio** concernant le point 210.4004 impôt sur la dépense, constate qu'il y a une très grosse différence par rapport à l'année passée ; la baisse se monte à CHF 267'000.-

Le **Syndic** répond qu'un contribuable jusqu'ici au forfait a demandé à être imposé normalement, cela explique la diminution de ce poste et une augmentation d'un autre poste.

p. 20 **M. Mohammed Kehlidj** demande si les subventions pour les panneaux solaires ont bien couvert des travaux effectués sur la commune de Paudex.

M. Gérald Fontannaz répond que le règlement exige que les travaux soient effectués sur la commune de Paudex.

M. Daniel Chappuis dit qu'il a en effet reçu CHF 8'000.- de subvention pour ses panneaux solaires. Il a de plus pu constater une grosse économie d'électricité.

Le préavis 5/2016 et ses conclusions sont passées au vote, et acceptés à l'unanimité.

4. COMMUNICATIONS MUNICIPALES

Concernant la garderie et les problèmes d'humidité, **M. Fahrad Kehtari** informe que les travaux suivent leur cours suite à la découverte de fuites sur les descentes d'eau réalisées à l'intérieur du bâtiment. Lors de la rénovation du bâtiment, il est prévu de sortir ces descentes d'eau à l'extérieur de l'enveloppe du bâtiment, mais ce ne sera pas fait avant 2018. L'entreprise sanitaire reconnaît sa responsabilité et propose des travaux de chemisage sur les conduites existantes cette année déjà.

Mme Arielle Martin, informe qu'un mini-chantier a été reconduit avec 2 requérants du Togo et du Tibet provenant des centres d'accueil de Lausanne, à la totale satisfaction de la voirie. Elle informe en outre le conseil qu'il y a une grande communauté de réfugiés tibétains à Lausanne.

Elle montre des photos du « jardin partagé » ainsi que de la soirée des structures d'accueil

M. Serge Reichen a pris part à la cérémonie d'ouverture du festival Pully-Québec ainsi que la soirée des 2 Frères qui a fait salle comble à Paudex. Il se réjouit déjà de la prochaine édition qui aura lieu dans 2 ans.

Concernant le port, la CDAP, instance cantonale, a donné raison à la commune dans le recours qui l'oppose à un habitant de la commune. Malgré cela, l'opposant a décidé de faire recours au Tribunal fédéral. Cette procédure prend du temps, mais c'est la démocratie.

M. Gérald Fontannaz, en tant que délégué auprès des apprentis, informe que Luan Jakupi a terminé son apprentissage et reçu son CFC, et que Morgane Senn va commencer un apprentissage d'employée de commerce.

M. Serge Reichen prend la parole pour évoquer le parcours et le caractère d'Alain Meystre, Conseiller municipal sortant.

M. Alain Meystre prend la parole à son tour pour commenter « la page qui se tourne » après 14 ans passés à la Municipalité. Il partage quelques photos-souvenir notamment du camp ski, du passeport vacances et sa séance de pêche avec M. Lavanchy, de la Fête des vendanges et de ses différents chars, du plan de quartier du Vallon de la Paudèze avec les travaux en cours, du port de Paudex, des projets tels que les BHNS, le RCPGA, ainsi que la rénovation du complexe communal. Il remercie les conseillers, Mmes Ariane Bonard et Emmanuelle Courvoisier ainsi que son épouse très compréhensive.

Mme Ariane Bonard, Secrétaire municipale prend la parole pour un hommage à M. Alain Meystre sous la forme d'un préavis de dernière minute intitulé « Mise à la retraite de M. Alain Meystre »

Conseiller municipal depuis le 1 janvier 2002, au conseil communal depuis 1993, Monsieur Alain Meystre a fait montre d'efficacité et de professionnalisme pendant toutes ces années.

La Municipalité soumet à l'approbation du conseil de l'autorisation de libérer M. Meystre de ses obligations après avoir participé à 700 séances de Municipalité.

M. Fahrad Kehtari lit le rapport de la commission ad hoc qui recommande l'autorisation de délivrer le permis de départ à M. Meystre.

Mme Ariane Bonard demande au président de faire passer le préavis et ses conclusions au vote.

Le président passe le préavis au vote, qui est accepté à l'unanimité moins un avis contraire et une abstention.

Le Président remercie

- les membres du Conseil qui ne se sont pas représentés (10 personnes), il mentionne 2 faux départs, qui se retrouvent sur la liste des suppléants ;
- les conseillers qui restent et qui apportent une certaine stabilité au sein du conseil ;
- la secrétaire soussignée qui a œuvré 1 an avec Gérald Fontannaz puis 9 ans avec lui ;
- les scrutateurs, notamment pour leur participation au dépouillement des élections et votations ;
- l'administration communale qui apporte son support tout au long de l'année ;
- la Municipalité, avec qui les relations ont toujours été excellentes.

Il souhaite plein succès à Jean-Philippe Chaubert et Caroline Genovese qui vont les remplacer en tant que président et secrétaire du Conseil.

M. Jean-François Spring évoque ensuite un certain nombre de sujets qui ont été abordés pendant sa présidence, soit entre autres le port, la taxe déchets, la commission de recours en matière de taxes et impôts communaux, la rénovation des bâtiments communaux

5. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET DIVERS

La parole n'est pas demandée.

Le mot de la fin revient au Syndic qui relève l'excellent travail qui a été accompli dans le respect mutuel.

La prochaine séance a lieu le 5 septembre 2016 à 20h

La séance est levée à 20h30

Le Président

La Secrétaire

Jean-François Spring

Marie-Christine Capt